

## Compte Rendu de la Commission Handi CDV 22 du 30 mars 2015-04-05

**Présents :** Pierre LE BOUCHER, Yvon FURET, Gildas LE STUM, Eric BLANCHOT

**Excusés :** Bertrand Calvarin (Leff Communauté), Loic Nivet (Sport Nature Jugon), Hervé Nivet (CN Port-Blanc), Nicolas Le Dantec (Pôle Nautique Sud Goelo), Eric Coulon (CN Trégastel), Arnaut Fautrat (CN St Cast)

En amont de cette réunion, un questionnaire avait été adressé à tous les clubs pour une première évaluation de leur intérêt et de leur activité Handi.

- 9 clubs sur 38 ont répondu soit un retour de moins de 24%.

### Premiers constats :

- 8 clubs ont une activité Handi dont
- 3 clubs ont une activité Handi régulière
- 5 clubs ont une activité Handi occasionnelle.
  
- **7 clubs ont initiés l'activité suite à une demande d'associations ou d'une municipalité.**
- 1 club a initié l'activité suite à des demandes individuelles.
  
- **6 clubs reçoivent principalement un public Handi ayant un handicap psychique, mental, cognitif.**
- 1 club reçoit régulièrement des PMR (Personnes à Mobilité Réduite).
- 1 club reçoit un public handi atteint de troubles auditif.
  
- Supports variés : Goélette Mercator, Vieux Gréement, habitable, J80, voile légère (dériveur, catamaran), kayak, paddle.
  
- Tarification identique aux valides mais le plus souvent adaptation des séances.
  
- Problématiques rapportées : PMR, coût pour la structure... et en réunion le problème de l'attestation à nager 50m.

La Commission s'est fixée comme premier objectif d'identifier précisément :

- L'offre existante
- Les établissements du département accueillants un public en situation d'handicap
- La cartographie de ces établissements
- Les supports de navigation proposés

Pour cela nous vous proposons :

1. d'affiner ce premier questionnaire et de prendre connaissance du tableau joint pour le compléter si nécessaire,
2. de nous adresser l'offre précise que vous proposez au public Handi (format de la séance, durée, individuel, collectif, support, encadrement, tarif),
3. ainsi que les noms des établissements avec lesquels vous travaillez.